

La Camargue, delta du Rhône (Bouches-du-Rhône et Gard)



Yves Kayser, Thomas Blanchon & Michel Gauthier-Clerc

Au sud d'Arles, Bouches-du-Rhône, le Rhône se divise en deux bras qui dessinent un delta sur quelque 140 000 ha, entre la plaine caillouteuse de la Crau et les collines rocailleuses des Alpilles à l'est et les Costières de Nîmes, Gard, à l'ouest. Entre les deux bras du fleuve – le Grand Rhône côté Crau et le Petit Rhône côté Languedoc – se trouve l'île de Camargue, d'une superficie de 80 000 ha, tandis qu'à l'ouest du Petit Rhône, jusqu'à Aigues-Mortes et au Grau-du-Roi, Gard, s'étend la Petite Camargue (38 000 ha). À l'est du Grand Rhône, le Plan du Bourg atteint la plaine de la Crau et couvre 24 000 ha supplémentaires. Les principaux habitats qui composent la Camargue forment une mosaïque très variée. On y trouve ainsi : une côte sableuse d'une centaine de kilomètres de long (d'Aigues-Mortes à Fos-sur-Mer), des dunes côtières couvertes de végétation herbacée dominée par les oyats ou les pins parasols (notamment en Petite Camargue Saintoise), des étangs et lagunes (20% de la superficie), la plupart saumâtres, incluant les salines de Salin-de-Giraud et d'Aigues-Mortes, des steppes salées ou sansouïres (10% de la superficie), couvertes de salicornes et périodiquement inondées, des zones cultivées (35% de la superficie totale), dont une grande partie constituée de rizières, des forêts, avant tout des ripisylves, composées surtout de saules blancs et de peupliers blancs, des constructions humaines, villages et villes. Tout au long de l'année, une multitude d'oiseaux fréquentent le delta, zone humide d'importance internationale pour l'hivernage, la migration et la reproduction de nombreuses espèces. Plus de 420 espèces ont été observées (Blondel & Isenmann 1981, Isenmann 1993, Kayser *et al.* 2011), dont environ

290 sont annuelles. Par ailleurs, la Camargue abrite les seules populations françaises reproductrices du Flamant rose et de l'Ibis falcinelle, ainsi que l'essentiel de la population de la Glaréole à collier (quelques couples nichent en périphérie, dans l'Hérault), d'importantes héronnières, des colonies de Spatules blanches, ainsi que des populations notables de Talève sultane et de nombreux passe-reaux paludicoles. En période hivernale, des centaines de grèbes, des milliers, voire des dizaines de milliers de foulques et de canards sont présents, la Camargue étant le site principal français pour certaines espèces comme le Canard chipeau ou la Nette rousse. Elle accueille aussi chaque année le Cygne de Bewick pour lequel elle est régulièrement le site d'hivernage français le plus important. Enfin, une large variété d'oiseaux migrateurs y fait escale tant à la migration pré-nuptiale qu'au passage d'automne. Le but de cet article est de présenter une sélection des sites montrant le plus d'intérêt ornithologique selon les saisons.

L'ÎLE DE CAMARGUE

Le secteur des Baisses, au sud de Salin-de-Giraud (1)

Lors des migrations printanière et automnale, la zone située au sud de Salin-de-Giraud permet d'observer un nombre important d'espèces.

En mer, essentiellement tôt le matin, il est possible de voir des grèbes, des Fous de Bassan, des puffins, des labbes – l'espèce la plus commune étant le Labbe parasite – et des laridés.

Les buissons côtiers et les sansouïres constituent une halte privilégiée pour une foule d'oiseaux ayant traversé la Méditerranée au printemps ou s'apprêtant à le faire à l'automne. On peut ainsi

y observer rapaces nocturnes (Hibou des marais, Petit-duc scops), engoulevents, huppés, guépiers, et passereaux, dont des espèces rares comme le Pipit de Godlewski, la Fauvette sarde, le Pouillot oriental, la Pie-grièche masquée. Au printemps ou à l'automne, les buissons ou les sansouïres peuvent regorger d'oiseaux. Au printemps, ces moments sont cependant rares et très brefs, la majorité des oiseaux ne restant guère plus de quelques minutes avant de repartir vers le nord. Le même phénomène s'observe à l'automne, mais les oiseaux ont alors plutôt tendance à stationner la journée et à disparaître dans la nuit. Le Grau de Piémanson mérite largement un regard. En avril et mai, le site est l'un des meilleurs de Camargue pour observer les rares Goélands d'Audouin et railleurs. D'autres laridés et des sternes sont présents tout au long de l'année. Quelquefois, l'examen des limicoles peut réserver des surprises. De la Baisse de Quenin au sud à la Baisse de Cinq Cents Francs plus au nord : il s'agit de l'un des secteurs les plus fréquentés par les ornithos,

à juste titre. C'est là que peuvent être observés d'immenses rassemblements de limicoles, de mouettes, goélands, sternes, guifettes, ou des rapaces comme le Balbuzard pêcheur ou le Faucon d'Éléonore. La Sterne caspienne y est régulière, tout comme la Guifette leucoptère (à l'automne), tandis que le Bécasseau falcinelle et le Phalarope à bec étroit y sont annuels. Parmi les espèces plus rares, y ont déjà été notés entre autres le Pluvier fauve, le Bécasseau tacheté, le Chevalier bargette, le Phalarope de Wilson et la Sterne voyageuse.

Afin de mettre toutes les chances de son côté, il faut savoir que la lumière y est meilleure le matin. Cependant, les reposoirs de goélands ou de sternes se forment en soirée. Les limicoles sont bien sûr présents sur les vasières ou dans de faibles niveaux d'eau et, lorsque le vent est relativement fort et orienté au nord ou au nord-ouest, ces vasières sont submergées et les oiseaux se dirigent vers d'autres sites d'alimentation. Rappelons que les baisses appartiennent à la compagnie des Salins du Midi et que leur accès est interdit.

1. Mouettes rieuses *Chroicocephalus ridibundus*, Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* et Goéland leucopnée *Larus michahellis*, Vaccarès, Camargue, Bouches-du-Rhône, janvier 2008 (Vincent Palomares). Black-headed and Yellow-legged Gull with Cormorant.





2. Phare de la Gacholle, Camargue, Bouches-du-Rhône, février 2010 (Silke Befeld/SNPN). *Gacholle lighthouse, The Camargue.*

3. Colonie de Flamants roses *Phoenicopterus roseus* en cours d'installation, étang du Fangassier, Camargue, Bouches-du-Rhône, avril 2007 (Michel Gauthier-Clerc/Tour du Valat). *Breeding colony of Greater Flamingo, Fangassier, The Camargue.*



Les Cabanes et le golfe de Beauduc (2)

Moins fréquenté car plus loin et plus difficile d'accès (environ 7 km de piste en mauvais état la plupart du temps), le secteur des Cabanes de Beauduc est pourtant aussi riche que la zone de Piémanson lors de la migration. Les limicoles y sont certes moins abondants, mais il est possible de voir des nombres impressionnants de passereaux – fauvettes, traquets, rougequeues, grives, pouillots, etc. –, et des espèces plus rares comme le Pipit à gorge rousse, le Traquet du désert (en hiver) ou le Pouillot boréal y ont déjà été vus. En période de reproduction, le Pipit rousseline ou l'Alouette calandrelle utilisent les zones sableuses. Les petites lagunes en bord de mer peuvent irrégulièrement accueillir des bandes relativement importantes de Pluviers argentés, de gravelots et de bécasseaux. Le Goéland railleur y est parfois présent en nombre au printemps et quelques individus y hivernent. Quelques dizaines de Bécasseaux sanderlings sont présents à cette saison.

La plage, ainsi que le golfe proprement dit, sont attractifs en période hivernale : les trois espèces de plongeurs (surtout le Plongeon arctique) y sont présentes, de même que les Grèbes esclavon et jougris, les Macreuses noire et brune, l'Eider à duvet et le Pingouin torda. Bien que plus rare, la Harelde boréale peut y apparaître également. Enfin, les étangs situés le long de la piste de Beauduc (Montilles d'Arnaud, pourtour du Rascaillan, etc.) méritent un arrêt : les Bécasseaux falcinelle, de Baird et de Bonaparte, mais aussi le Chevalier bargette y ont déjà été observés, tout comme le Faucon kobez, plus régulier.

L'accès à Beauduc peut être particulièrement éprouvant, car la piste qui vient de Salin-de-Giraud (Faraman) ou que l'on prend à partir de la Bélugue est très mauvaise. Il est déconseillé de l'emprunter après de fortes pluies. Pour observer en mer, les conditions sont meilleures tôt le matin (soleil dans le dos) et il vaut mieux privilégier l'absence de vent pour observer sur une mer calme. L'accès en bord de mer à partir d'un véhicule peut se révéler périlleuse en raison des entrées marines ou des pluies qui peuvent inonder la plage. De nombreux secteurs sont boueux autour des cabanons. Il est donc conseillé de laisser son véhicule en bordure des dunes, de se munir de bottes et de privilégier la marche à pied.

L'entrée de la digue à la mer (3)

Accéder au phare de la Gacholle permet de passer devant des étangs qui ne manquent pas d'intérêt d'un point de vue ornithologique. Ainsi, les étangs salés qui sont au départ de la digue à la mer – partie nord de l'étang du Fangassier (site où se reproduisent les Flamants roses), Enfores de la Vignolle et étang du Galabert – sont fréquentés en période de migration par de nombreux limicoles (gravelots et bécasseaux essentiellement), laridés ou sternes. Les Bécasseaux falcinelle et de Temminck sont réguliers à l'automne, et plusieurs centaines de Pluviers dorés peuvent y hiverner. Beaucoup plus rares, le Chevalier à pattes jaunes et le Bécasseau à queue pointue s'y sont déjà égarés. *Les conditions d'observation sont variables sur ces secteurs en fonction de la météo, des niveaux d'eau et des horaires. La partie nord du Fangassier peut s'avérer très attrayante par mistral, en soirée. À l'inverse, la partie des Enfores de la Vignolle, qui se trouve juste en face et présente le même intérêt, est inondée par le même vent et se trouve à mauvaise lumière le soir.*

Du parking de la Gacholle à la mer (4)

En continuant sur la digue à la mer, on arrive au parking de la Gacholle, entrée de la partie sud de la Réserve nationale de Camargue¹. De là, il est possible d'accéder en marchant au golfe de Beauduc en empruntant la digue qui sépare l'étang du Galabert de celui du Tampan.

En périodes migratoires, on y retrouve les mêmes espèces qu'à l'entrée de la digue à la mer. En soirée à l'automne, la Sterne caspienne y est régulière et en nombre. Les tamaris isolés peuvent révéler de bonnes surprises quant aux passereaux (p. ex. Gorgebleue à miroir). Ce sont aussi de bons secteurs pour observer le Faucon émerillon.

L'étang du Tampan peut regrouper de belles troupes de pluviers ou de chevaliers, comme le Chevalier gambette. En hiver, beaucoup de canards stationnent sur le Grau de la Comtesse, le Canard siffleur étant le plus abondant. Le site

¹ Située au cœur de la Camargue, la réserve nationale couvre 13 000 ha d'un seul tenant et fait partie des plus grandes réserves de zones humides de France ; 276 espèces d'oiseaux y ont été recensées (pour plus d'information : www.reserve-camargue)

est fréquenté par de grandes troupes d'Avocettes élégantes. Peu après la barrière de la Réserve nationale de Camargue, il est possible d'observer la Fauvette à lunettes. Le Busard pâle a été noté sur le secteur en migration.

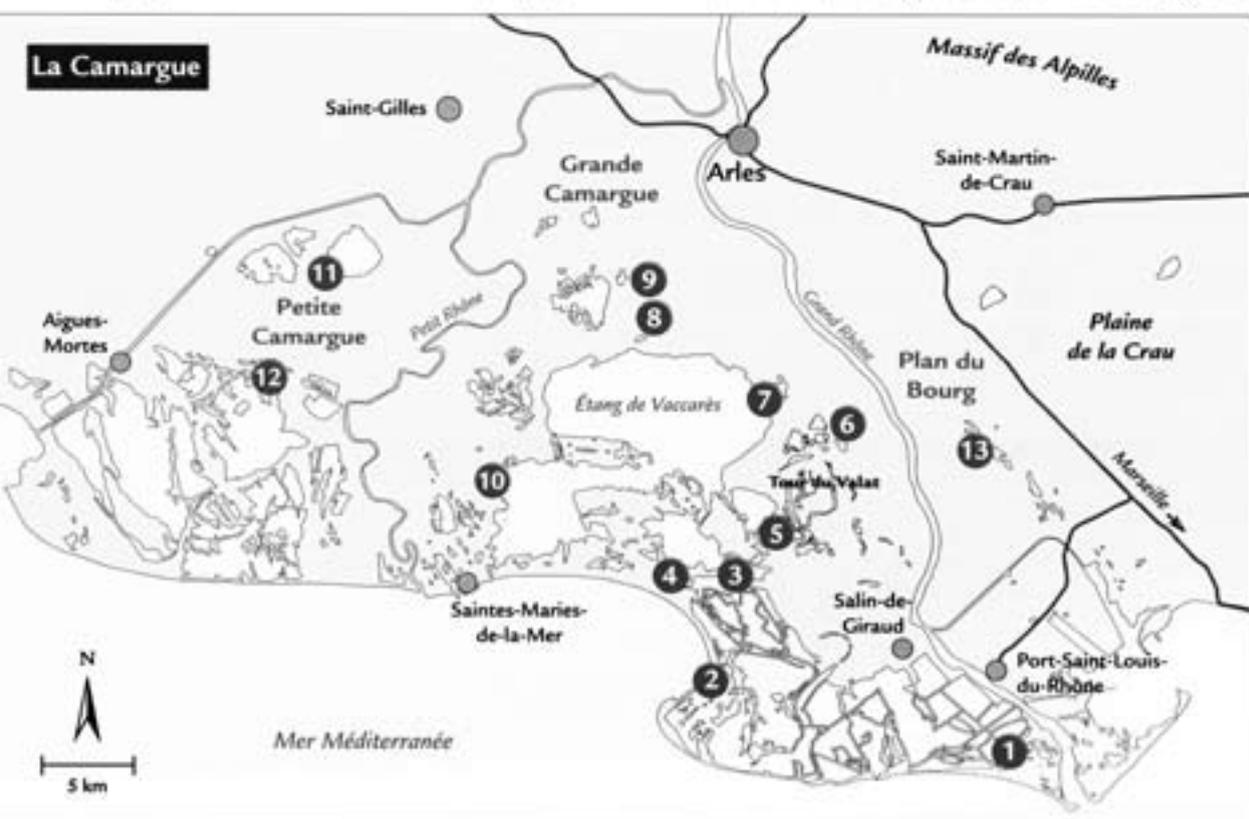
Salin de Badon et ses environs (5)

Le secteur de Salin de Badon offre une multitude de possibilités d'observation, grâce à ses 4,5 km de sentiers pédestres et à ses trois observatoires, mais les oiseaux sont souvent assez lointains. Lors des passages migratoires, gobe-mouches, pouillots, trousse-rolles, rouge-queues, fauvettes sont présents en nombre dans les buissons bordant les sentiers. Des rassemblements de centaines voire de milliers de limicoles (Courlis cendré, Barge à queue noire, chevaliers, gravelots, Avocette élégante, Échasse blanche et bécassines) sont notés sur le site de Salin de Badon, où le Chevalier stagnatile et le Bécasseau de Temminck sont vus chaque année, parfois avec des effectifs importants (surtout en

période postnuptiale). La Sarcelle d'été y transite en nombre au printemps, mais toujours en petits groupes. L'hiver est sans nul doute la saison des canards, avec la possibilité de voir la plupart des canards de surface, ainsi que la Nette rousse. L'Oie cendrée et le Cygne de Bewick peuvent aussi y être observés, mais ce dernier est beaucoup plus rare. En été, les Spatules blanches s'y rassemblent en nombre et l'Ibis falcinelle peut y être noté, ainsi que des centaines de limicoles. Beaucoup plus rare, la Bergeronnette citrine y a déjà été vue.

Une bonne demi-journée est nécessaire pour l'explorer correctement et il est obligatoire de passer au préalable à l'accueil de la Capelière pour obtenir une autorisation d'accès. Trois observatoires (Foulques, Flamants et Aigrettes) permettent d'observer sur des points « stratégiques » ; du 1^{er} mars au 31 octobre, ils sont ouverts du lever du soleil à 10h00 et de 16h00 au coucher du soleil, et du 1^{er} novembre au 28 février, du lever du soleil à 11h00 et de 15h00 au coucher du soleil.

Fig. 1. Carte de localisation des principaux sites de Camargue (d'après L. Willm/Tour du Valat). 1-Secteur des Baisses, 2-Cabanes et golfe de Beauduc, 3-Digue à la mer, 4-Phare de la Gacholle, 5-Salin de Badon, 6-Le Verdier, 7-La Capelière, 8-Mas d'Agon, 9-La Chassagne, 10-Consécanière et Pont des Cinq Gorges, 11-Réserve du Scamandre, 12-Étang du Lairan, 13-Marais du Vigueirat.





4. Chevaux de race Camargue à Salin de Badon, Camargue, Bouches-du-Rhône, août 2009 (Silke Befeld/SNPN). *The Camargue*.

Plus au sud, via la D36b, on trouve à l'ouest de la route le Bois de la Ville et à l'est l'étang Redon et la Bomborinette. Ces trois sites ne sont visibles que depuis la route. Ce secteur est surtout connu pour les rapaces et les aigles en particulier lors des périodes migratoires et en hiver. Les Aigles criard, botté et de Bonelli y sont notés régulièrement, et d'autres espèces comme l'Aigle royal, l'Aigle pomarin et l'Aigle impérial ont aussi été signalés dans ce secteur. Il est également possible de voir les Faucons pèlerin et émerillon et des busards. Dans les sansouïres de la Bomborinette, il est possible de voir la Fauvette pitchou (en hiver) et la Pie-grièche méridionale. La Pie-grièche isabelle a déjà été trouvée dans ce secteur. En se postant en hiver le long de la route entre Amphise et Bomborinette, des Grues cendrées et des Oies cendrées sont facilement visibles depuis quelques années lors de leur transit d'un site à l'autre, le matin et en soirée. En période de passage, des arrêts sont recommandés le long de la D36b afin d'observer la migration de plusieurs centaines de fringilles (Pinsons des arbres et du Nord, Chardonneret élégant, Serin cini, parfois le

Venturon montagnard) et d'insectivores (pouillots, fauvettes, gobemouches, roitelets).

En continuant en direction de la digue à la mer, des arrêts sont possibles au sud d'Amphise pour profiter d'une meilleure visibilité et tenter de détecter un aigle ou un vol de grues. On peut y voir des troupes importantes de Pluviers dorés en hiver. Les prés et les haies du secteur permettent à une multitude d'espèces de venir se nourrir. Au printemps, on pourra ainsi voir les trois espèces de busards communs, le Circaète Jean-le-Blanc, la Huppe fasciée, le Torcol fourmilier, les Pie-grièches écorcheur et à tête rousse, ainsi que le Guêpier d'Europe. D'importants groupes d'Étourneaux sansonnets ou de passereaux sont souvent présents dans ce secteur en hiver, et leur examen peut parfois révéler quelques surprises (p. ex. un Étourneau roselin ou un Bruant nain).

Le meilleur moment pour observer est sans nul doute en soirée. Rappelons que ces sites sont sur des domaines non ouverts au public et que l'accès y est par conséquent interdit. Pour le Bois de la Ville, l'étang Redon et la Bomborinette, l'observation est difficile en raison de la faible visibilité depuis la route.



5. Étang du Grenouillet, Camargue, Bouches-du-Rhône, janvier 2009 (Michel Gauthier-Clerc/Tour du Valat). *The Camargue*.

La Palunette de Fiélouse est un petit marais de chasse situé 1 km au sud du Mas de Fiélouse. Il est fréquenté au printemps par les trois espèces de guifettes, par la Spatule blanche et l'Ibis falcinelle. À cette époque, c'est un bon endroit pour voir la Sarcelle d'été et le Crabier chevelu, ainsi que des limicoles, comme par exemple le Chevalier arlequin et la Barge à queue noire. Le Pluvier bronzé, le Bécasseau tacheté et l'Aigrette des récifs y ont déjà été notés.

Pour faire de bonnes observations, il faut privilégier le matin, car tout le marais est à contre-jour le reste de la journée. Le terrain est privé et l'observation se fait uniquement depuis le bord de la route.

Le marais du Grenouillet fait partie du domaine de la Tour du Valat². Une plate-forme y a été installée, afin de permettre les observations. En hiver, le site accueille oies, canards, Cygne de Bewick, limicoles, Cigogne noire et rapaces (Aigles de Bonelli et criard, Faucon pèlerin). Les trois espèces de guifettes le fréquentent au printemps. Des oiseaux plus rares y ont déjà été vus (Faucon lanier, Bernache nonnette et Pluvier bronzé). En été

(notamment en juin-juillet), de grands groupes de Spatules blanches y sont visibles, avec des effectifs pouvant dépasser 300 individus, aux côtés de centaines de limicoles, canards, ardélidés, et de Cigognes noires et blanches.

Les observations sont généralement lointaines. Préférez plutôt la matinée ou la soirée (hors période de chasse).

Le Verdier (6)

En 2003, la Fondation Tour du Valat a acquis les 120 ha des anciennes piscicultures du Verdier, dans le but d'initier un projet de développement local en concertation avec les villageois du hameau du Sambuc. Il s'agit de concilier différents usages sur cet espace tout en préservant sa valeur écologique. Constitué essentiellement d'étangs et de roselières, le site accueille régulièrement le Butor

² La Tour du Valat (www.tourduvalat.org) est un centre de recherche privé pour la conservation des zones humides méditerranéennes, qui s'étend sur un domaine de 2 600 ha dont 1 844 classés en Réserve naturelle régionale. L'accès y est interdit sauf durant les journées mondiales des zones humides et les journées portes ouvertes.

étoilé, le Héron pourpré, la Cigogne noire et la Talève sultane. De belles populations nicheuses de passereaux paludicoles, dont la Rousserolle turdoïde, s'y reproduisent, et l'Ibis falcinelle y est noté de plus en plus régulièrement. Plus rares, l'Aigrette des récifs, le Bécasseau rousset ou le Bécasseau semipalmé y ont également été notés. *Le site est libre d'accès, soit par le hameau du Sambuc (se garer sur la place du village, puis longer le stade; l'accès au site se fait par une passerelle en bois), soit par la D36 (direction Arles, parking à proximité d'un cabanon). Un cahier à disposition des observateurs permet de noter les observations réalisées sur site.*

La Capelière et l'est du Vaccarès (7)

Le site de la Capelière est la structure d'accueil de la Réserve Nationale de Camargue, destinée au grand public. Il propose expositions et parcours aménagés permettant, en hiver, d'observer une remise de canards (sarcelles et fuligules), ainsi que des limicoles (Bécassine des marais notamment). Des oiseaux plus rares, comme le Fuligule à tête noire ou l'Aigrette des récifs, y ont déjà été vus. La bordure de l'étang de Vaccarès, de Romieu à Fiérouse, permet l'observation hivernale de nombreux Grèbes à cou noir et huppés, de canards et de laridés. À cette saison, le Cygne de Bewick et la Cigogne noire sont réguliers sur les marais de Romieu, tout comme le Fuligule milouinan sur l'étang de Vaccarès. Les roselières situées le long du Vaccarès et à la Capelière sont propices à l'observation du Butor étoilé, du Blongios nain et de la Talève sultane. La Rémiz penduline y est régulière aux deux passages.

L'observation sur la partie est de l'étang de Vaccarès se fait de préférence en matinée, ce qui permet d'avoir une bonne lumière (soleil dans le dos).

Mas d'Agon (8)

Ce marais de chasse est l'un des sites majeurs de Camargue, à ne pas manquer pour les trois espèces de guifettes, le Butor étoilé, le Crabier chevelu et le Héron pourpré. D'autres espèces de la région telles que l'Ibis falcinelle, la Glaréole à collier, des chevaliers (en particulier le Chevalier stagnatile), la Sterne hansel ou la Panure à moustaches peuvent y être contactées. Au printemps,

outre les bandes de limicoles, on peut y noter les Faucons hobereau et kobez, et quelquefois le Faucon d'Éléonore.

Les observations s'effectuent de part et d'autre de la route. Il s'agit, comme en de nombreux endroits de Camargue, d'une propriété privée, à respecter.

La Chassagne (9)

La zone protégée de la Chassagne se trouve au nord du Mas d'Agon. Niché entre les rizières, le site accueille régulièrement la Glaréole à collier. L'Édicnème criard, le Vanneau huppé et le Gravelot à collier interrompu s'y reproduisent, et la Rousserolle turdoïde est commune dans les phragmitaies qui bordent les rizières. La Glaréole à ailes noires et le Pluvier bronzé ont déjà été contactés sur le secteur.

Les meilleures observations se font en matinée (soleil dans le dos). Il est indispensable de rester sur la route afin de respecter la quiétude des oiseaux. Tous les sites du secteur sont des propriétés privées.

Consécanière et Pont des Cinq Gorges (10)

À l'ouest de l'île de Camargue, un peu au nord des Saintes-Maries-de-la-Mer, se situe l'étang de Consécanière, une étendue d'eau douce bordée de roselières, de boisements, de sansouïres et de jonchaies, qui offre de vastes possibilités d'observation, tant en oiseaux d'eau qu'en rapaces. Ainsi, bon nombre d'anatidés dont l'Oie cendrée et la Nette rousse peuvent y être vus en hiver, tout comme l'Aigle criard. Par ailleurs, l'Aigle pomarin, le Pygargue à queue blanche ou le Faucon lanier ont déjà été vus sur le secteur, et l'Aigle botté y est noté régulièrement. Des rassemblements de limicoles peuvent être observés sur la bordure proche de l'étang des Impériaux, et attirent de temps à autre des espèces telles que le Chevalier bargette ou le Bécasseau falcinelle. Ajoutons que la Spatule blanche se reproduit depuis quelques années dans le secteur (Blanchon et al. 2010).

L'accès au secteur se fait au nord des Saintes-Maries-de-la-Mer, le long de l'étang des Impériaux par la piste de Cacharel. Les conditions d'observation sont bonnes à toute heure de la journée, mais pour les rapaces, il vaut mieux privilégier les journées calmes ou avec vent faible.

LA CAMARGUE GARDOISE

La réserve du Scamandre (11)

Classé en Réserve naturelle régionale en 2006 après avoir été une réserve naturelle volontaire depuis 1994, ce site se compose des domaines de Buisson Gros et de la Fromagère, respectivement propriétés du Conseil Général du Gard et de la commune de Vauvert. Situé sur la bordure sud-ouest de l'étang de Scamandre, il offre sur une surface modeste (220 ha en tout) une grande diversité d'habitats représentatifs de cette partie de la Camargue gardoise, dite fluvio-lacustre (étangs, roselières, prés salés, sansouïres, etc.). La réserve, gérée et aménagée par le Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise, est un lieu d'observation privilégié pour de nombreuses espèces, notamment les hérons, puisque les 9 espèces européennes y nichent. Parmi les plus remarquables, le Crabier chevelu peut très facilement être vu au sein de la colonie mixte, qui abrite entre 2 000 et 5 000 couples de hérons arboricoles chaque année depuis 2004 (Gauthier-Clerc & Kayser 2006), ou en chasse aux bords des bâtiments du centre d'accueil. La Grande Aigrette qui niche depuis quelques années dans la région (Kayser *et al.* 1994) ou encore le très discret Blongios nain sont assez facilement visibles

depuis les sentiers sur pilotis du « Sentier de la mare ». L'ibis falcinelle et la Talève sultane sont également nicheurs dans la réserve (Kayser *et al.* 2009) et peuvent être vus très facilement : entre avril et septembre pour l'ibis, toute l'année pour la talève (à l'ouest de la route passant entre l'étang du Charnier et celui de Scamandre).

L'accès à la réserve est réglementé : le site est ouvert au public du mardi au samedi inclus, de 9h00 à 18h00 (le portail d'entrée est fermé à partir de cette heure). Les visiteurs doivent se présenter à l'accueil afin que leur soit délivré gratuitement un ticket d'accès aux sentiers.

La D58, en face de l'étang du Lairan (12)

Au nord-est d'Aigues-Mortes, en face des silos des Tourelles, il est possible d'observer des centaines de Grues cendrées (parfois plus de 2 000) entre novembre et février. Elles s'alimentent en journée dans les cultures des silos des Tourelles et dans les chaumes de riz situés aux alentours des étangs de Scamandre et du Charnier ainsi que dans le secteur de Sylvérial. Elles passent la nuit sur l'étang du Lairan ou de Clamador, interdits d'accès.

La recherche des grues en journée dans les rizières peut d'autre part s'avérer intéressante pour observer des passereaux hivernants. L'examen attentif des bandes de fringilles et de bruants qui se nourrissent dans les chaumes peut réserver des sur-



6. Étang du Charnier (à gauche) et étang de Scamandre, Camargue gardoise, février 2007 (Michel Gauthier-Clerc/Tour du Valat).
The Camargue.

7. Flamants roses
Phoenicopterus roseus,
Camargue, Bouches-
du-Rhône, février 2009
(Silke Befeld/SNPN).
Greater Flamingos.



prises comme par exemple le Bruant à calotte blanche, qui hiverne depuis quelques années dans la région (Kayser 1999).

Afin d'assister au départ des grues, il est préférable de se poster en bordure de route à l'aube et d'attendre. Attention ! la circulation sur la D58 est dense, il faut donc veiller à sa sécurité et à celle des autres. En journée, il faut sillonner les petites routes.

PLAN DU BOURG

Les Marais du Vigueirat (13)

Quelque 300 espèces d'oiseaux ont été recensées sur ce site, d'importance internationale pour 13 espèces, avec en particulier jusqu'à 35 000 canards en hiver. Au total, 92 espèces se reproduisent sur le site, dont les 9 espèces de hérons d'Europe et des passereaux paludicoles, tels que la Lusciniole à moustaches, la Rousserolle turdoïde et la Panure à moustaches). La Gorgebleue à miroir et la Locustelle luscinioïde y sont de passage régulier, et l'Aigle criard hiverne chaque année sur le secteur. Au chapitre des raretés, le Bécasseau tacheté, la Mouette atricille et la Bergeronnette citrine y ont déjà été observés.

L'accès se fait à partir du village de Mas-Thibert situé au sud-est d'Arles. Différents modes de visites sont proposés : sentiers libres, visites en calèches, visites guidées (www.marais-vigueirat.reserves-naturelles).

REMERCIEMENTS

Merci à Marc Thibault, Nicolas Beck, Jérémiah Petit et Grégoire Massez qui ont relu ce manuscrit et apporté leurs corrections.

BIBLIOGRAPHIE

- BLANCHON T., KAYSER Y., ARNAUD A. & GAUTHIER-CLERC M. (2010). La Spatule blanche *Platalea leucorodia* en Camargue : nidification et hivernage. *Ornithos* 17-4 : 217-22.
- BLONDEL J. & ISENMANN P. (1981). *Guide des Oiseaux de Camargue*. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel-Paris.
- GAUTHIER-CLERC M. & KAYSER Y. (2006). Une colonie exceptionnelle de hérons arboricoles en Camargue gardoise. *Ornithos* 13-5 : 320-322.
- ISENMANN P. (1993). *Oiseaux de Camargue*. Société d'Études Ornithologiques, Brunoy.
- KAYSER Y. (1999). Premiers cas d'hivernages du Bruant à calotte blanche *Emberiza leucocephalos* en France. *Ornithos* 6-4 : 198-200.
- KAYSER Y., BLANCHON T. & GAUTHIER-CLERC M. (2009). L'Ibis falcinelle *Plegadis falcinellus* nicheur régulier en Camargue. *Ornithos* 16-6 : 404-406.
- KAYSER Y., BLANCHON T. & GAUTHIER-CLERC M. (2011). Mise à jour des connaissances sur l'avifaune de Camargue et des environs (Crau et Alpilles). *Ornithos* 18-1 : 36-45.
- KAYSER Y., PINEAU O., HAFNER H. & WALMSLEY J. (1994). La nidification de la Grande Aigrette *Egretta alba* en Camargue. *Ornithos* 1-2 : 81-82.

Yves Kayser, Thomas Blanchon
& Michel Gauthier-Clerc, Centre de recherche
de la Tour du Valat, 13200 Le Sambuc
(kayser@tourduvalat.org)